



CONTRÔLEUR(SE) DES TRANSPORTS EN COMMUN

TITRE CERTIFIÉ DE NIVEAU 3

**RNCP38801 ENREGISTRÉ LE 27/03/2024
CERTIFICATEUR RATP**

CONTRAT EN ALTERNANCE D'UNE DURÉE DE 6 MOIS (200H DE FORMATION)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer, former à la fonction de contrôleur(se) des transports en commun qui a pour mission de :

- ❖ Vérifier les droits d'accès des clients,
- ❖ Mettre en place des mesures correctives en cas d'irrégularité selon la réglementation,
- ❖ Participer à des mesures préventives permettant de lutter contre la fraude.

PRÉREQUIS

- ❖ Être âgé(e) d'au moins 18 ans
- ❖ Avoir un casier judiciaire bulletin n°3 vierge

**Accessible aux personnes en situation de handicap
sous certaines conditions**

Contact : Emmanuelle SAINT-MARTIN
Mail : e.saint-martin@cfa-ratp.fr

COMPÉTENCES VISÉES

ACTIVITÉ DE CONTRÔLE :

- ❖ Contrôler et faire respecter les règles d'utilisation des différents titres de transport sur le(s) réseau(x) de transport,
- ❖ Verbaliser en cas d'infraction dans le respect des procédures et de la législation.

ACTIVITÉ INFORMATION VOYAGEUR /COMMERCIAL

- ❖ Appliquer la relation client définie par l'entreprise,
- ❖ Savoir écouter et conseiller le client sur les titres de transport.

ACTIVITÉ DE PRÉVENTION

- ❖ Participer à des opérations préventives à la maîtrise des lieux,
- ❖ Réguler la vie dans les espaces.

ACTIVITÉ DE SÉCURISATION

- ❖ Sécuriser les clients et les équipiers de contrôle en conformité avec les procédures,
- ❖ Gérer le flux des voyageurs en cas de dysfonctionnement,
- ❖ Vérifier la conformité des équipements de sécurité et signaler en cas d'anomalies.



CONTENU DE LA FORMATION

Activité de contrôle	81H00
Activité d'information voyageur / commercial	26H00
Activité de prévention	60H00
Activité de sécurisation	22H00
Présentation au jury / retour d'expériences	11H00
DURÉE TOTALE	200H00

Formation réalisée avec l'appui pédagogique de



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation de la formation :

- 3 évaluations sur la formation théorique;
- Évaluations en situation de travail (AFEST)
- Suivi sur le terrain pendant 6 mois

Délivrance de la certification par un jury :

- Évaluation finale en situation de vacation de contrôle
- Comité d'évaluation qui valide le comportement professionnel du contrôleur

Méthodes mobilisées :

- Méthode participative, mises en situation professionnelle, activités en ligne tutorées en
- e-learning

Validation par bloc de compétences : Oui

« Mis à jour le 11/09/2025 »

POUR CANDIDATER :

- 1) Compléter le formulaire de candidature via le site internet (www.cfa-ratp.fr) , en joignant un CV, extrait du casier judiciaire (bulletin n°3).
- 2) Participer à une réunion d'information collective + tests d'admissibilité + entretien de motivation + entretien de recrutement RATP.

